

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 « PAYS DE LAPALISSE »

**Délibération N°8**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	
EN EXERCICE :	<b>25</b>
PRESENTS :	<b>23</b>
VOTANTS :	<b>25</b>

L'an **deux mil vingt-six**

Le **dix-huit mai à 19 heures**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
 "PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 12 mai 2026 s'est réuni, à la  
 Salle des Mariages de Lapalisse, en séance ordinaire publique  
 sous la présidence de

**Madame Stéphanie CHERVIN, Présidente**

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : M. CABAUD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THÉVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de DROITURIER : M. GROULY
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES. Mme TACHON
- Commune de LAPALISSE : Mme CHERVIN. M. BRUNIAU. Mme ÉGAL BUJAN.  
 Mme MERLE. M. CHERVIER. Mme BONNEFOY. Mme ROMEUF. M. FUMOUX.  
 Mme MILCENT DE LA BOUTRESSE
- Commune de LE BREUIL : Mme VAUDOLON
- Commune de PERIGNY : M. DÉMARET
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : M. MATICHARD, pouvoir du  
 titulaire Mme DA RIVA
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. SENETAIRE
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. LATOUR
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. M. DÉMONET
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de LAPALISSE : M. BODIN, pouvoir à Mme CHERVIN
- Commune de LAPALISSE : M. MERCIER, pouvoir à M. CHERVIER

Mme Amandine TACHON a été élue Secrétaire.

Madame la Présidente explique à l'assemblée que des  
 virements de crédits s'imposent. Elle les soumet à l'assemblée  
 pour approbation.

**– BUDGET SPIC OMBRIERES DU PAYS DE LAPALISSE  
 n°40300 (n°1) :**

Réajustement des crédits en dépenses suite à l'ouverture des  
 plis lors de la CAO du 12 mai 2026.

Section d'investissement – Dépenses :

Artic le /	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
2315 / 10	Ombrières parking écoles LAPALISSE	662 740, 00	– 121 000, 00	541 740,00
<b>TOTAL</b>			<b>– 121 000, 00</b>	

Réajustement des crédits en recettes : montant de l'emprunt à  
 long terme à contracter.

**OBJET :**

**DÉCISION MODIFICATIVE  
 N°3 AU BUDGET 2026**

Section d'investissement – Recettes :

Article / NI	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
1641 / NI	Emprunts	661 000,00	- 121 000,00	540 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>- 121 000,00</b>	

Réajustement des crédits relatifs aux intérêts des emprunts.

Section de fonctionnement – Dépenses :

Article / NI	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
6588 / 65	Autres charges diverses	7 100,00	- 7 100,00	0,00
6611 / 66	Intérêts des emprunts et dettes	0,00	+ 7 100,00	7 100,00
<b>TOTAL</b>			<b>+ 0,00</b>	

Le Conseil, entendu les explications de sa Présidente et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

– d'approuver les virements de crédits présentés et regroupés sous la Décision Modificative N°3 au Budget 2026.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
La Présidente,  
S. CHERVIN,

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de Vichy le : 22 MAI 2026  
Publié le : 22 MAI 2026  
Accusé Réception de la télétransmission  
le :

La Présidente,  
S. CHERVIN,  
  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
« PAYS DE LAPALISSE »

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
« PAYS DE LAPALISSE »  
